

Psychologue Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED-APMJ) (volet médico-légal)

1. Identification du poste

| | |
|--|--|
| Fonction | Psychologue APMJ |
| Service | Pédiatrie, UAPED-APMJ (volet médico-légal) |
| Pôle | Femme Mère-enfant |
| Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière | 10P10 |
| Correspondance statutaire (corps) Correspondance statutaire (catégorie) | Corps des psychologues Catégorie A |

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le CHD est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le CHD, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- Des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- Les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- Un hébergement médico-social (EHPAD)
- Un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- Un Centre de Planification Familiale
- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 761 lits et places, dont 420 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 206 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2023, 2060 professionnels non médicaux et 219 professionnels médicaux.

3. Missions et activités de l'UAPED

Préambule

Le service de pédiatrie générale regroupe les activités d'hospitalisations et de consultations pour les enfants de 1 mois à 18 ans. Il dispose d'un service d'urgences pédiatriques.

Le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire des situations de négligences et mauvais traitements physiques, psychologiques et sexuels des nourrissons, enfants et adolescents sont des missions de service public prioritaires qui nécessitent, au sein du service de pédiatrie, l'organisation d'un parcours de soin adapté et spécialisé.

La démarche nationale de consensus pour un vocabulaire partagé de la maltraitance indique qu'il y a **maltraitance** d'un enfant ou d'un adolescent « **lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitements peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations** ». Selon la Haute Autorité de santé (HAS), plus de 80 % des mauvais traitements sont infligés au sein de la famille. La maltraitance est caractérisée par son début souvent précoce et sa chronicité.

Mission générale d'une UAPED

Les unités d'accueil pédiatrique enfant en danger (UAPED) regroupent, dans les services de soins pédiatriques ou pédopsychiatriques des centres hospitaliers, des ressources soignantes spécialisées en santé de l'enfant et de l'adolescent et une salle d'audition adaptée. **Ces unités permettent le soin et le « prendre soin » dès la première rencontre, l'accueil et le recueil de la parole du mineur victime dans des conditions adaptées et sécurisantes**, ainsi que l'organisation, en tant que de besoin, de son éventuelle protection administrative ou judiciaire dès son arrivée sur place.

Spécificités de l'UAPED du Centre hospitalier de Dunkerque

L'UAPED du Centre hospitalier de Dunkerque est composée de deux unités fonctionnelles :

- L'UAPED (volet pédiatrique) créée sur instruction DGOS de 2021
- L'UAPED-APMJ (volet-médico-légal) unité fonctionnelle depuis 2010 créée en partenariat avec la Voix de l'Enfant.

Dans son volet pédiatrique

L'UAPED a pour objet d'offrir, dans un lieu unique et adapté, avec du personnel spécialement formé :

- Un accueil du mineur victime
- Un parcours spécialisé de soins et une protection adaptée à la situation ; un traitement des situations d'urgence
- Une prise en charge globale, médicale, psychologique et sociale

Dans son volet médico-légal

Lorsque la situation donne lieu à un traitement judiciaire, l'UAPED permet une prise en charge médico-légale assurée par le médecin légiste de l'unité de médecine légale (UML) et l'accueil pédiatrique médico-judiciaire (UAPED-APMJ).

L'APMJ organise (en particulier et de manière hautement spécifique) l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences sexuelles âgés de 4 à 16 ans révolus sur l'aile sud et l'hôpital de jour : auditions Mélanie des services d'enquête (officiers de police judiciaire des services de police et gendarmerie de toute la juridiction de Dunkerque) dans une salle spécialement aménagée en pédiatrie et adaptée mise à disposition et équipée d'un local de supervision qui permet l'enregistrement audiovisuel, examens médico-légaux, examens psychologiques **exclusivement sur réquisitions judiciaires**.

Dans son volet ressources

L'UAPED (pédiatrie et médocolégal) répond, au-delà des missions premières, aux professionnels de la santé et de la justice qui souhaiteraient une hospitalisation ou une consultation médicale dans une situation de danger ou de risque de danger repéré. Elle constitue ainsi une ressource de proximité spécialisée pour les professionnels du territoire confrontés à cette question des mineurs victimes de violences.

L'UAPED s'articule par ailleurs elle-même avec l'équipe régionale de référence du CHRU.

a. Mission générale du psychologue UAPED-APMJ (volet médocolégal)

Le psychologue de l'UAPED-APMJ exerce ses fonctions en binôme avec le psychologue référent APMJ et sous l'autorité du médecin légiste, chef de service de l'Unité de Médecine Légale (UML) du Centre Hospitalier de Dunkerque, experts près la Cour d'Appel de Douai.

Ce professionnel travaille en étroite collaboration avec l'équipe médicale et pluridisciplinaire de l'APMJ (médecin légiste, pédiatre, psychologue, infirmière et auxiliaire de l'hôpital de jour).

Ses missions de service public consistent à mener des investigations psychologiques spécialisées sur réquisition judiciaire d'un officier de police judiciaire et instruction du Parquet, dans le cadre d'une affaire pénale de violences sexuelles sur mineurs, intra ou extrafamiliales, urgente ou non urgente, récente ou déjà ancienne (enquête de flagrance ou préliminaire) et dans le respect du secret de la procédure.

b. Activités

- Prises en charge bi-hebdomadaires des mineurs victimes de violences sexuelles
- Réception des fiches d'accueil, réquisitions et attestations de mission
- Information de l'équipe APMJ ; préparation de la salle d'audition et local technique
- Accueil de l'enfant ou l'adolescent et son parent ou accompagnant sur la structure
- Accueil des services d'enquête et prise en compte des premiers éléments de l'enquête
- Assistance aux auditions Mélanie
- Debriefing avec OPJ et médecin
- Examens psychologiques individuels sur réquisitions judiciaires et entretiens complémentaires :
 - Évaluation du développement global du mineur ; évaluation de son développement psychosexuel
 - Analyse du contexte des révélations et de la nature des faits en cause
 - Évaluation du retentissement psychologique et d'une éventuelle indication thérapeutique

- Analyse et rédaction des rapports d'examens psychologiques : analyse des pièces complémentaires éventuellement communiquées, observations, hypothèses et conclusions cliniques en vue de donner un avis éclairé
- Organisation des prises en charge avec le psychologue référent et le secrétariat de pédiatrie
- Participation avec le psychologue référent APMJ à l'élaboration du rapport d'activité APMJ
- Activité générale de gestion et d'organisation de l'unité

Avec les différents intervenants en interne :

- Participation aux staff APMJ
- Participation aux réunions de service, institutionnelles et synthèses : participation à l'élaboration du projet APMJ et amélioration du parcours et de la qualité des soins de l'enfant ou l'adolescent mineur victime pris en charge ;

Avec les intervenants extérieurs :

- Activités de liaison avec les différents services d'enquête (police, gendarmerie/ directeurs d'enquête et enquêteurs Mélanie), le tribunal judiciaire ; orientation vers le réseau de soins (ville, EPSM, associations et autres)
- Comité de pilotage
- Temps de formation, information, recherche (FIR)
- Accueil des stagiaires et formation de stagiaires psychologues ; participation à des activités de sensibilisation et de formation des professionnels
- Groupes de supervision clinique
- Actualisation des connaissances théoriques dans les différents domaines de compétences cliniques et psychopathologiques requises : psychologie légale, criminologie, victimologie, psychotraumatologie

4. Compétences requises

✚ Savoirs requis

- Compétences générales :
 - Psychologie clinique
 - Psychopathologie du nourrisson de l'enfant et de l'adolescent (développement normal et pathologique)
- Compétences spécialisées :
 - Maltraitements
 - Victimologie
 - Criminologie
 - Psycho-traumatologie
- Compétences expertales :
 - Psychologie légale
 - Connaissance du système judiciaire et de la procédure pénale est attendue.

Le titre d'expert judiciaire est une valeur ajoutée.

Savoir-faire requis

Pratique de l'expertise psychologique judiciaire et de la déposition en cour d'assises.

Savoir-être requis

- Sens de l'écoute, empathie, bienveillance
- Qualités humaines propres à l'écoute des mineurs victimes de violences sexuelles et psycho-traumatismes et au recueil de la parole de l'enfant ou adolescent
- Hautes capacités de contenance et résilience au regard de la charge mentale qu'impliquent les prises en charge de mauvais traitements à enfants et celles des violences sexuelles en particulier ;
- Neutralité, objectivité, distance et discrétion professionnelles propres à l'expert et au regard de ses missions d'investigations
- Grandes capacités d'autonomie dans le travail et appétence pour le travail en équipe
- Hautes capacités d'analyse et qualités rédactionnelles
- Rigueur professionnelle
- Flexibilité, disponibilité, adaptabilité

5. Position dans la structure

Liens hiérarchiques

Sous l'autorité hiérarchique du directeur du Centre hospitalier de Dunkerque représenté par le directeur des ressources humaines

Liens fonctionnels internes au service

- Médecin chef de service de l'Unité de Médecine Légale (UML)
- Médecin chef de service de pédiatrie ;
- Médecin pédiatre coordonnateur de l'UAPED

6. Contraintes de fonctionnement

Temps de travail

Temps partiel - 0,5 ETP - Repos fixe samedi et dimanche - RTT

Autres contraintes de fonctionnement

Aménagement du temps de travail nécessitant une grande adaptabilité aux spécificités des missions.

7. Nature et niveau de formation

- Master 2 ou DESS de Psychologie clinique et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
- DU victimologie, criminologie et psychotraumatologie
- DU expertises psychologiques et expériences professionnelles